

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 26 (1964)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** La page des nouveautés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La page des nouveautés

### Une nouvelle houe rotative à lames

«La charrue doit être accrochée au char de moisson», selon un vieux dicton. Cela reste toujours vrai, en principe. Toutefois, comme les méthodes de récolte et de préparation du sol ont changé avec le temps, il faudrait plutôt dire maintenant «La herse rotative doit être accrochée à la moissonneuse-batteuse», afin de tenir compte des conditions présentes, plus rationnelles, de l'agriculture.

Il importe que le déchaumage soit effectué sitôt après la mission. Cette façon culturale a pour but de retenir l'humidité qui, à cette époque de l'année et dans les terres plus ou moins tassées que l'on a consacrées à la culture des céréales, a tendance à disparaître lorsque les tiges des céréales qui la favorisaient ont été coupées. Le déchaumage crée à la surface du sol cette couche meuble qui, interrompant la capillarité, empêche toute évaporation. D'autre part, le déchaumage enfouit légèrement les semences des mauvaises graines qui reposent sur le sol et provoque ainsi leur germination. Ces plantes adventices peuvent ensuite être facilement détruites par un hersage, un scarifiage ou même par un labour. En résumé, le déchaumage ameublit la terre tout en contribuant: à conserver l'humidité dans le sol; à anéantir les mauvaises herbes; à détruire les parasites (insectes, larves, etc.). En outre, il favorise le travail des microbes du sol et active la nitrification.

La nouvelle houe rotative «Fahr» à la-

mes représente un auxiliaire mécanique de premier ordre pour les déchaumages. Elle enfouit de façon parfaite aussi bien la paille rejetée par la moissonneuse-batteuse que les éteules, de même que leurs racines, tout en les déchiquetant totalement. Les débris végétaux se trouvent ainsi intimement mélangés à la terre, ce qui ne peut que se montrer favorable pour la culture dérobée allant suivre. Le sol étant ameubli en surface, les eaux pluviales pénètrent plus facilement et ont notamment pour effet de faire germer rapidement les graines des mauvaises herbes. Celles-ci pourront donc être éliminées avant l'hiver ou au printemps.

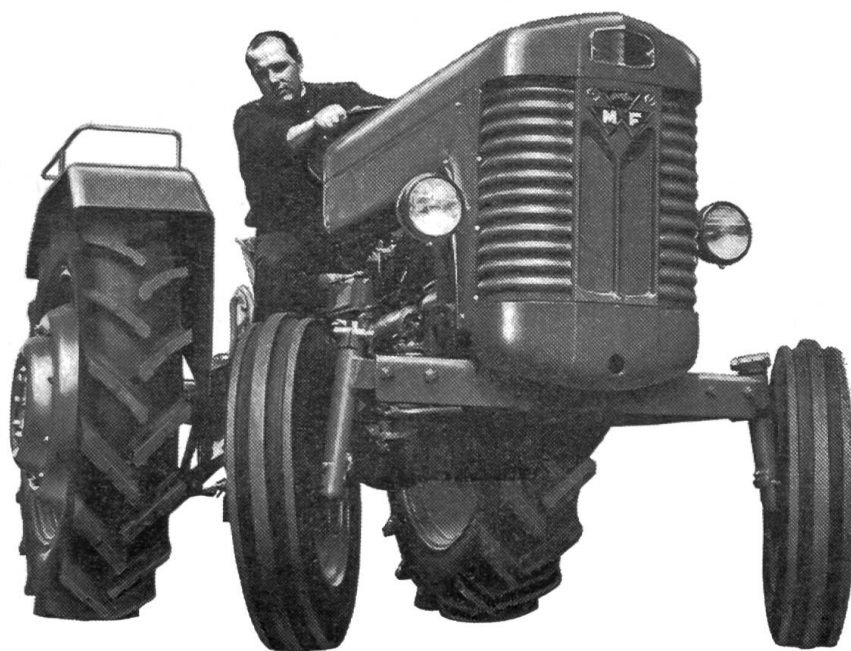
Pour les travaux d'automne (labours, pseudo-labours, ensemencement), il faut que le sol soit convenablement tassé si l'agriculteur entend éviter la destruction des semis par le froid de l'hiver. Plus que toute autre machine d'ameublissement, la nouvelle houe rotative «Fahr» peut contribuer à créer un tel état du sol. D'une façon indirecte, elle permet par conséquent d'effectuer assez tôt les travaux d'automne et de procéder ainsi aux semailles en temps voulu.

▼ Illustration ci-après:

La nouvelle houe rotative «Fahr» exécutant un déchaumage sitôt après la moisson — Cette machine peut être fixée à tout relevage hydraulique comportant un système d'attelage trois-points normalisé. En démontant des couronnes porte-couteaux, il est possible d'adapter la largeur de travail aux différentes conditions.



## Le nouveau tracteur Massey-Ferguson 65 Mark II



C'est en octobre dernier, aux Etats-Unis, que s'est déroulé pour la onzième fois le Championnat mondial de labour. Chacun sait qu'à l'heure actuelle, les compétitions de ce genre représentent en quelque sorte le banc d'essai public des grandes entreprises industrielles. Si les progrès réalisés dans la construction des automobiles sont largement dus aux expériences faites avec les voitures de course, on peut dire que des épreuves telles que les championnats de labour permettent de réaliser également de grands progrès mécaniques dont bénéficieront tous les agriculteurs du monde. Pour des millions d'entre eux, les championnats en question représentent le test le plus important de l'agriculture motorisée, tout comme les 24 heures du Mans constituent un des événements capitaux du monde automobile.

Les deux premières places du Championnat mondial de labour 1963 ont été enlevées par un des derniers-nés de la technique, c'est-à-dire par le tracteur Massey-Ferguson 65 Mark II, équipé du nouveau système de transmission Multi-Power. Un tel championnat, où conducteurs et tracteurs portent des numéros et des indications d'origine, exactement comme dans les courses d'automobiles, met durement

à l'épreuve non seulement l'endurance et le savoir-faire des tractoristes, mais aussi et surtout leurs machines.

Le système Multi-Power, c'est la multiplication de la puissance par la démultiplication de l'effort. Avec lui, un tracteur se joue des difficultés. Que le terrain soit plat ou accidenté, sec ou gras, il suffit de donner un simple coup de pouce sur un petit levier à bouton que comporte le tableau de bord pour qu'on mette automatiquement en action, en pleine marche et sans débrayer, la puissance permettant d'être maître absolu du terrain. On peut dire que ce bouton, qui commande un système représentant actuellement l'invention la plus spectaculaire de la technique agricole, vient révolutionner l'agriculture motorisée. Un seul petit mouvement du pouce et le tracteur donne aussitôt le coup de collier qu'on attendait de lui. Quand le bouton se trouve en position basse, six vitesses automatiques s'ajoutent aux six vitesses normales de la boîte ordinaire. Le conducteur dispose ainsi de douze vitesses, qui, comme l'expliquent les techniciens, permettent d'obtenir une continuité absolue entre les rapports de marche. Quelles que soient ses aptitudes, un tracteur de type courant n'a pas cette sou-

plesse animale qui permet au nouveau Messey-Ferguson de passer partout sans difficulté. Si le sol est lourd, il enfonce. Si la remorque ou la charrue se trouve surchargée, il faut rétrograder les vitesses. Mais on doit s'arrêter un instant, pour engager un rapport inférieur, puis redémarrer. Et c'est à ce moment-là que le tracteur, au lieu d'enlever la charge, risque de patiner.

La boîte de vitesses du tracteur Massey-Ferguson 65 Mark II comporte un réducteur spécial couplé à une boîte donnant six rapports de marche avant et deux rapports de marche arrière. Le dispositif Multi-Power offre la possibilité, sans qu'il faille débrayer (autrement dit sans déplacer les pignons, qui restent toujours en prise), de réduire instantanément de 25 % la vitesse d'avancement du tracteur. Simultanément, l'effort possible à la barre ou la puissance disponible à la prise de force se trouve augmenté dans la même proportion. A condition que l'adhérence soit suffisante, il suffit donc de peser sur le bouton pour traverser un passage difficile ou franchir un accident de terrain. Ce

même geste permet en toutes circonstances d'éviter le bourrage d'une machine commandée par la prise de force lorsque la récolte devient plus dense, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'arrêter le travail pour changer de vitesse ni que le régime de rotation des organes de la machine s'en trouve modifié (en admettant naturellement que le tracteur est équipé d'une prise de force indépendante de la boîte de vitesses).

Dès que le Multi-Power est enclenché, le passage automatique à une vitesse inférieure se fait sans à-coups, en sorte que la progressivité de la reprise se traduit par une augmentation de l'adhérence. L'obstacle une fois franchi, il suffit d'un autre coup de pouce pour passer de nouveau à la vitesse initiale.

Avec le système de transmission Multi-Power, le travail est sûr et continu. Plus de soucis, plus d'ennuis. Si l'on tient compte du temps gagné grâce à cette étonnante invention, on peut dire qu'elle accroît considérablement le rendement du tracteur et met de nouvelles possibilités à la disposition de l'agriculture.

---

## **Expédition de notre périodique «Le Tracteur»**

Cette expédition est effectuée par les soins de notre imprimerie. L'impression des adresses sur les fascicules se fait au moyen d'une machine spéciale. Au cours de son utilisation, il peut arriver qu'une plaque métallique à adresse ne s'imprime

pas sur le fascicule correspondant. Aussi prions-nous nos lecteurs de nous avertir par carte postale au cas où tel ou tel numéro ne leur serait pas parvenu. Nous leur demandons aussi de bien vouloir nous communiquer l'adresse d'un sociétaire qui, à leur connaissance, ne recevrait plus le périodique depuis un certain temps.

Le Secrétariat central

---

Conducteurs de tracteurs, indiquez clairement et à temps vos changements de direction, en particulier lorsque vous avez l'intention d'obliquer à gauche! — «Lorsque le chargement de véhicules automobiles ou remorques agricoles masque la vue vers l'arrière, le conducteur utilisera une palette réfléchissante comportant une flèche blanche sur fond rouge toutes les fois que le véhicule n'est pas équipé d'un appareil spécial pour indiquer les changements de direction. L'emploi de ces dispositifs ne doit pas mettre en danger les autres usagers de la route.» (Art. 28, al. 4, de l'ORC).

---